

PIECES DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comporte les pièces suivantes :

1. Formulaires à renseigner en ligne sur le site de la DECO www.men-deco.org et à imprimer

- Une fiche de demande d'authentification administrative du diplôme de BEPC (**à déposer à la poste**)
- Une fiche d'inscription
- Une fiche d'engagement

2. Pièces à fournir par le candidat

- Un original de l'extrait d'acte de naissance de moins d'un (01) an
- Un original de l'extrait du casier judiciaire de moins de six (06) mois
- Un original du Certificat de Nationalité Ivoirienne
- L'original de l'attestation de visite médicale délivrée par la DMOSS
- Une Photocopie de la carte nationale d'identité ou de l'attestation d'identité en cours de validité
- Une enveloppe A4 préaffranchie Poste Côte d'Ivoire portant l'adresse du candidat
- Une quittance individuelle de droit d'inscription (10 000 F) payable :
 - À la banque du trésor
 - Dans les agences BNI
 - À la trésorerie principale de la DECO pour la ville d'Abidjan

PROCESSUS

1. PRÉINSCRIPTION

Le candidat :

- Fait sa préinscription sur le site de la DECO
- Imprime la fiche de demande d'authentification administrative du BEPC
- Scanne une photo d'identité fond blanc pendant la préinscription
- Joint la photocopie de sa pièce d'identité ou de son attestation d'identité et la photocopie de son diplôme de BEPC (si possible) à sa demande d'authentification administrative
- Dépose le dossier complet dans un bureau de poste de son choix

NB : il est obligatoire de déposer la demande d'authentification administrative du BEPC dans un bureau de poste, avant d'obtenir le rendez -vous de la visite médicale sur le site de la DMOSS.

2. DÉROULEMENT DE LA VISITE MÉDICALE (DMOSS)

PHASE 1 : Paiement en ligne des frais de visite médicale et inscription sur le site de la DMOSS www.dmooss-ci.net

1. Inscription
2. Paiement des frais de visite médicale
3. Prise de rendez-vous
4. Impression des différents documents (Fiche d'inscription et Bulletins de consultation)

PHASE 2 : Deux sites pour les examens médicaux

5. **Abidjan : Ecole de Police**
6. **Yamoussoukro : CAFOP Supérieur**

NB : Les attestations médicales sont à imprimer sur le site de la DMOSS www.dmooss-ci.net

3. INSCRIPTION

Après avoir obtenu l'attestation de visite médicale délivrée par la DMOSS, Le candidat :

0. Revient sur le site de la DECO muni de toutes les autres pièces constitutives du dossier
1. Ouvre son espace candidat à partir de son **son numéro CIA** et de **sa date de naissance**
2. Renseigne la fiche d'inscription
3. Imprime les fiches d'inscription et d'engagement qu'il joint aux autres pièces
4. **Scanne toutes les pièces suivantes :**
 - Extrait de Naissance
 - Certificat de Nationalité
 - Casier Judiciaire
 - Quittance des droits d'inscription

NB : Les documents scannés doivent être lisibles. Selon la DREN d'inscription du candidat, une ville de composition lui sera imposée.

4. DÉPÔT DES DOSSIERS

Le candidat dépose le dossier complet dans la DREN ou DDEN d'inscription pour la validation.